

Des vélos électriques en libre-service

La Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) a lancé à titre expérimental un service de vélos et trottinettes électriques en libre-service dans 14 communes du territoire.

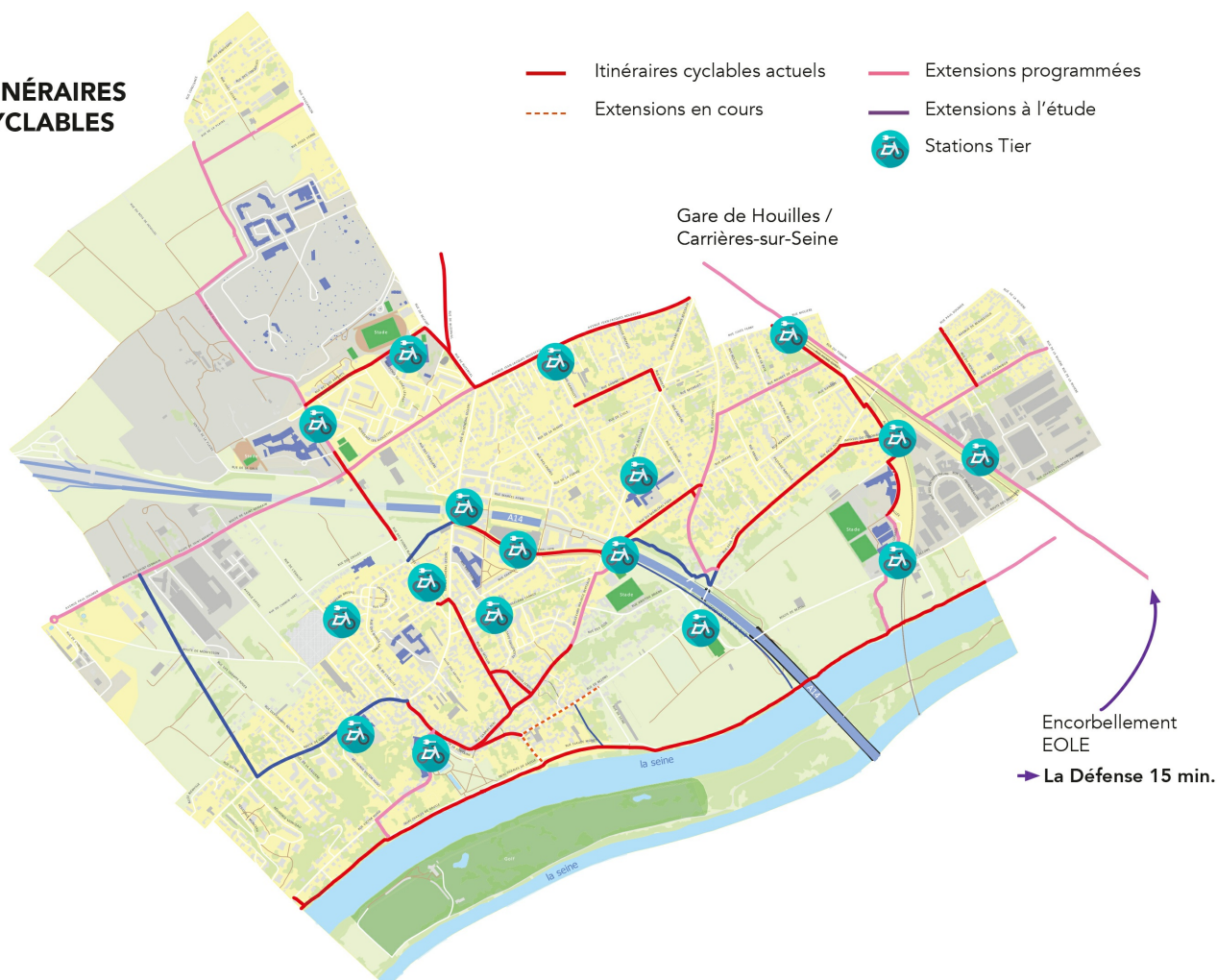


Carrières-sur-Seine, participe à cette expérimentation depuis fin juin 2022 avec **une soixantaine de vélos électriques répartis dans 17 stations**. Celles-ci sont matérialisées par un traçage au sol, aux couleurs de la société Tier en charge du déploiement de ce service ([devenue Dott en 2024](#)). Retrouvez leurs emplacements ci-dessous.

Pour emprunter ces vélos électriques, vous devrez [télécharger l'application Dott](#) sur votre smartphone afin de connaître la station la plus proche et ainsi réserver votre vélo. La location est possible pour un seul trajet ou en souscrivant à un abonnement mensuel.

L'objectif de cette expérimentation est de permettre aux habitants et salariés de tester, sur une période d'un an, un nouveau mode de déplacement pour se rendre vers les gares, les établissements scolaires, les équipements publics, les commerces de proximité ou au travail, en alternative à la voiture.

ITINÉRAIRES CYCLABLES



Infos pratiques

Pour des raisons de sécurité face aux comportements de certains usagers en trottinette et en l'absence d'un cadre juridique clair, la Ville n'a pas souhaité déployer de trottinettes sur son territoire.

Par conséquent, une trottinette empruntée dans une ville voisine ne peut pas circuler ni être déposée dans une station de Carrières-sur-Seine.

[Carte des communes accessibles en vélo et/ou trottinette](#)

Liens utiles

[Déploiement expérimental de vélos et trottinettes électriques dans l'Agglo \(site de la CASGBS\)](#)

Contact

Hotline TIER

01 86 76 72 83

support@tier.app